

No. 47713. Multilateral

CONVENTION ON CLUSTER MUNITIONS.
DUBLIN, 30 MAY 2008 [*United Nations, Treaty Series, vol. 2688, I-47713.*]

WITHDRAWAL*

Lithuania

*Notification deposited with the Secretary-General of the United Nations:
6 September 2024*

Date of effect: 6 March 2025

Registration with the Secretariat of the United Nations: ex officio, 6 March 2025

*No UNTS volume number has yet been determined for this record.

Nº 47713. Multilatéral

CONVENTION SUR LES ARMES À SOUS-MUNITIONS. DUBLIN, 30 MAI 2008 [Nations Unies, Recueil des Traitéés, vol. 2688, I-47713.]

RETRAIT*

Lituanie

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 6 septembre 2024

Date de prise d'effet : 6 mars 2025

Enregistrement au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : d'office, 6 mars 2025

*Le numéro de volume RTNU n'a pas encore été établi pour ce dossier.

[TEXT IN ENGLISH – TEXTE EN ANGLAIS]

“...the Republic of Lithuania has reconsidered its position with respect to the Convention on Cluster Munitions, including the reasons that:

- the Republic of Lithuania was one of the first countries to sign the Convention in Oslo on 3 December 2008, setting an example for the countries of the Baltic region. By signing the Convention, the Republic of Lithuania hoped that, following this example, all the other States in the region would also join the Convention;
- the Republic of Lithuania so far has fulfilled its obligations under the Convention in good faith, it has never produced, stockpiled, transferred, or used cluster munitions. It has actively participated throughout the Convention’s meetings and has repeatedly expressed concern about the use of cluster munitions by other countries, urging them to renounce the use of cluster munitions, to accede to the Convention and to abide by its obligations;
- the changes in the security situation of our region over time has demonstrated that these hopes have not been fulfilled. Even one country not only did not accede to the Convention, but it has also, in violation of the principles enshrined in the United Nations Charter, launched an unprovoked aggression against Ukraine, and widely use cluster munitions during this armed conflict;
- in light of evolving regional security dynamics and geopolitical threats, the Republic of Lithuania has reassessed its defence strategies and capabilities, determining that the current security environment necessitates maintaining a full spectrum of defensive tools, including cluster munitions, to ensure national security and protect our citizens, underscoring the importance of retaining a diverse arsenal to address potential aggressions effectively;
 - critical role in its defensive operations and deterrence strategies, and withdrawal from the Convention on Cluster Munitions will allow Lithuania to maintain these capabilities without restrictions, thereby enhancing its overall defence posture;
- significant advancements in the technology and precision of cluster munitions have reduced the risk of unexploded ordnance and civilian casualties, and the Republic of Lithuania is committed to adopting these advanced munitions, which include enhanced safety mechanisms and self-destruct features, thereby minimizing humanitarian concerns associated with their use, and by withdrawing from the Convention on Cluster Munitions, Lithuania can continue to invest in and deploy these improved technologies responsibly;
- while withdrawing from the Convention on Cluster Munitions, the Republic of Lithuania remains deeply committed to minimizing the humanitarian impact of military operations by continuing to adhere to international humanitarian law, prioritizing the protection of civilian lives and property, and dedicating efforts to clear unexploded ordnance and support victims of armed conflict both domestically and internationally.

NOW THEREFORE, I, Gitanas Nausėda, President of the Republic of Lithuania, hereby formally declare that the Seimas of the Republic of Lithuania, having considered the Convention on Cluster Munitions, done at Dublin on 30 May 2008, decided to denounce the said Convention, and in accordance with the provisions outlined in Article 20 of the Convention, the Republic of Lithuania withdraws from the Convention.”

[TRANSLATION – TRADUCTION]

...la République de Lituanie a revu sa position à l'égard de la Convention, notamment pour les raisons suivantes :

- La République de Lituanie a été l'un des premiers pays à signer la Convention, à Oslo, le 3 décembre 2008, donnant l'exemple aux pays de la région de la Baltique. En signant cet instrument, elle espérait que, suivant cet exemple, tous les autres États de la région y adhéreraient également ;
- La République de Lituanie s'est jusqu'à présent acquittée de bonne foi des obligations que lui faisait la Convention ; elle n'a jamais produit, stocké, transféré ou utilisé d'armes à sous-munitions. Elle a participé activement à toutes les assemblées tenues au titre de la Convention et a exprimé à maintes reprises sa préoccupation quant à l'utilisation d'armes à sous-munitions par d'autres pays, les exhortant à renoncer à une telle utilisation, à adhérer à la Convention et à respecter les obligations qui en découlent ;
- L'évolution de la situation de sécurité dans notre région montre que ces espoirs n'ont pas été exaucés. Outre qu'il n'a pas adhéré à la Convention, un pays a même, en violation des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, lancé une agression non provoquée contre l'Ukraine et fait un usage massif d'armes à sous-munitions au cours du conflit armé en question ;
- Compte tenu de la manière dont évoluent la dynamique de la sécurité et les menaces géopolitiques dans la région, la République de Lituanie a réévalué ses stratégies et ses capacités de défense, estimant que les conditions de sécurité actuelles appelaient le maintien d'une gamme complète de moyens défensifs, y compris des armes à sous-munitions, pour assurer la sécurité nationale et protéger les Lituaniens, et qu'il importait en particulier de conserver un arsenal diversifié pour parer efficacement à toute agression, le cas échéant ; et ses stratégies de dissuasion. Son retrait de la Convention sur les armes à sous-munitions lui permettra de conserver ces capacités sans restriction, améliorant ainsi son dispositif de défense global ;
- Les progrès considérables qu'ont connus la technologie et la précision des armes à sous-munitions ont réduit les risques d'explosion de munitions non éclatées et de pertes en vies humaines parmi les civils. La République de Lituanie s'est engagée à adopter ces munitions perfectionnées, dont des mécanismes de sécurité renforcés et des fonctions d'autodestruction, qui devraient limiter les problèmes humanitaires liés à leur utilisation. En se retirant de la Convention sur les armes à sous-munitions, elle peut continuer d'investir dans ces technologies améliorées et y recourir de manière responsable ;
- Tout en se retirant de la Convention sur les armes à sous-munitions, la République de Lituanie reste profondément résolue à réduire autant que possible les conséquences humanitaires des opérations militaires en continuant de respecter le droit international humanitaire, en donnant la priorité à la protection des vies et des biens civils, ainsi qu'en s'employant à éliminer les munitions non explosées et à aider les victimes de conflits armés, tant au niveau national qu'au niveau international.

Je soussigné Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, déclare officiellement que le Seimas lituanien, ayant examiné la Convention sur les armes à sous-munitions, faite à Dublin le 30 mai 2008, a décidé qu'il convenait de la dénoncer. Conformément aux dispositions de l'article 20 de ladite Convention, la République de Lituanie s'en retire.

